



Chalet L'Arolle

Informations pour les locataires

Route de France 17, 1875 Morgins

Les locataires sont tenus de lire
et de respecter les informations et conditions de ce document.

PRIX

Les prix sont disponibles sur le site internet de la mairie (cf. lien internet sous RESERVATION).

Le nettoyage est inclus dans le prix de la location, sauf pour la cuisine.

A la fin du séjour, les locataires sont priés d'aider pour le rangement ; « *Un aide-mémoire de rangement* » leur est fourni (page 4). Ils sont également priés de remplir une « *Liste de participants* » (pages 5) à la fin du séjour et de l'envoyer à la mairie d'Anières.

RESERVATION

Les locataires sont priés de faire la réservation sur le site internet de la mairie d'Anières :

<https://anieres.ch/services-aux-habitants/location-de-la-colonie-les-melezes-ou-du-chalet-larolle-a-morgins/>

CONTRAT DE LOCATION

Suite à la réservation, les locataires reçoivent un e-mail de confirmation, puis un contrat de location.

PAIEMENT

Avant le séjour, les locataires reçoivent une « 1^e facture » (acompte) qu'ils doivent régler pour pouvoir valider la location.

A la fin du séjour, **les locataires sont priés d'envoyer la liste des participants à la responsable des locations de la commune d'Anières.**

Après le séjour, les locataires reçoivent une « 2^e facture » du solde final selon le nombre de participants, les taxes de séjour et d'autres frais éventuels.

Christèle DELÉVAL

Assistante administrative
&
Responsable des locations
rte de la Côte-d'Or 1
1247 Anières

lu-ma-me-je

☎ + 41 22 751 97 24

locations@anieres.ch

www.anieres.ch



ACCUEIL

La commune d'Anières mandate une entreprise externe pour réaliser les états des lieux (entrée et sortie) et le ménage : *L'Nett*, dont la responsable est Mme Crepy.

Merci de la contacter une semaine avant votre séjour pour convenir de votre heure d'arrivée à Morgins : 079 586 87 85.

ARRIVEE & DEPART

Mme Crepy accueillera les locataires. Elle remettra les clés en main propre en présentant le chalet ; elle communiquera diverses informations et directives.

LITERIE / HYGIENE

Concernant la literie, les taies d'oreiller, les draps et les housses de duvet sont fournis. Les sacs de couchage ne sont pas autorisés.

Concernant l'hygiène, les locataires sont priés de se munir de : linges de bain et papier de toilettes. Ils sont également priés de se munir de : linges de cuisine, produit vaisselle et éponges.

Des sacs poubelle sont à disposition auprès de *L'Nett* ; ces sacs seront facturés après le séjour.

NETTOYAGE

En fin de séjour, le ménage est réalisé par l'entreprise. Elle effectue les nettoyages (sanitaires, chambres, sols, couloirs, vitres, literie, etc.), sauf la cuisine.

Il est demandé aux locataires de réaliser certaines activités, voir « [Aide-mémoire de rangement pour les locataires](#) » (page 4).

ANIMAUX

Les animaux sont autorisés.



Avec ou sans TRAITEUR ?

Si les locataires désirent faire appel à un traiteur, la mairie d'Anières collabore depuis de nombreuses années avec le traiteur suivant :

Maxime Monny, Monny@netplus.ch, ☎ + 41 79 933 18 35.

Après la location, la facture du traiteur est directement envoyée aux locataires.

Nettoyage de la CUISINE :

- Les locataires sont responsables de ranger et nettoyer entièrement la cuisine, et de la rendre propre à la fin du séjour (cf. « **Aide-mémoire de rangement pour les locataires** »).
- Lors de l'état des lieux de sortie, si l'entreprise constate que la cuisine nécessite un nettoyage supplémentaire, un forfait *nettoyage* de 50.- chf sera facturé par la commune d'Anières.



« Aide-mémoire » de rangement pour les locataires

L'extérieur du chalet

- Ramasser les déchets et laisser le lieu propre.

Le rez-de-chaussée

- Récupérer ses affaires et ses équipements,
- Vérifier que le lieu est rangé,
- Nettoyer les tables et les chaises du salon et de la cuisine,
- Mettre les chaises sur les tables,
- Evacuer les poubelles.

Les chambres à l'étage

- Reprendre ses affaires personnelles (jeter un coup d'œil sous les lits),
- Amener dans le couloir du rez-de-chaussée : les draps, les taies d'oreiller, les housses de duvet,
- Plier les couettes et les oreillers,
- Evacuer les poubelles.

La cuisine

- Nettoyer, sécher et ranger la vaisselle et les couverts,
- Vider et nettoyer le frigo,
- Nettoyer le four, les plaques de cuisson,
- Nettoyer les divers appareils électroménagers,
- Nettoyer le plan de travail de cuisine en inox (rincer et essuyer),
- Balayer et récurer le sol.

Les volets

- Accrocher tous les volets ouverts à leur butée.

Merci par avance pour votre aide !



LISTE DES PARTICIPANTS

*Chalet L'Arolle*

NOM et PRENOM du responsable du séjour :

| PRENOM | NOM | ADULTE (dès 16 ans) Nombre de nuits | ENFANT (dès 6 ans) Nombre de nuits |
|--------|-----|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Merci d'envoyer cette liste à la fin du séjour à la **Mairie d'Anièrès** :

Christèle Deléaval
locations@anieres.ch
rte de la Côte d'Or 1
1247 Anièrès.

Merci de votre visite et à bientôt...

